

# ASSOCIATION J'AIME MONTCHAT : PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date : 22 JANVIER 2025

Lieu : Espace Elsa Triolet – 53, rue Charles-Richard 69003 LYON

Nombre de membres présents : 31 / nombre de procurations : 33 → QUORUM ATTEINT  
Etaient également présentes une dizaine de personnes non-adhérentes avant cette AG.

L'Assemblée générale a débuté à 19 heures.

## **I - BILAN D'ACTIVITES**

Avant de présenter les actions menées au cours de l'année 2024, Hélène BARONNIER, présidente, rappelle les objectifs essentiels de l'association :

- Observation de l'évolution du quartier au sein de la ville et de la Métropole de Lyon,
- Vigilance afin d'éviter un bétonnage irraisonné,
- Actions en faveur d'une écologie pragmatique

Elle se réjouit du renforcement grandissant des liens avec le CIL de Montchat et l'association amicale du Parc Chaussagne. A noter toutefois le retrait du Conseil de Quartier des échanges avec ces 3 associations Montchatoises à la « demande » expresse de la mairie du 3eme arrondissement auprès du Conseil de quartier.

En 2024, J'aime Montchat a également joué un rôle actif au sein du collectif « les voix lyonnaises », avec notamment la publication d'une « lettre ouverte » le 13/05/2024.

### **1 - BHNS + VL11**

L'enquête publique a pris fin le 12/01/2024 et dès le 15/01/2024, la Métropole a entrepris de mettre en sens unique l'avenue Félix Faure et le tronçon de la route de Genas reliant la rue Frédéric Mistral à la place Reconnaissance-Balzac. Le motif invoqué était la nécessité de commencer les travaux de déplacement des réseaux (Eau, électricité, etc.), avant de débiter les travaux de réalisation du BHNS. Ces travaux ont immédiatement généré d'importants bouchons et ralentissements (en particulier dans le secteur Dauphiné-Lacassagne) du fait des reports de circulation. Depuis le commencement des travaux, le cours Richard-Vitton subit une baisse de fréquentation, ce qui inquiète considérablement les commerçants.

Après analyse du dossier, Philippe Sutet et Jean-Dominique PESCHE ont rencontré le commissaire enquêteur et rédigé une contribution au nom de l'association.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur ont été rendus publics le 26 mars. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti de réserves et de recommandations. Afin de lever les réserves, SYTRAL Mobilités devra notamment :

- démontrer qu'en l'absence de parc relais en amont du terminus, la ligne de l'Est Lyonnais (LEL) avec sa correspondance avec le BHNS aux Sept-Chemins sera suffisamment attractive pour être une alternative à la voiture pour les personnes venant de l'Est Lyonnais.

- s'engager à prendre des dispositions pour que les reports de circulation dans les rues adjacentes de l'avenue Félix Faure et la route de Genas n'engendrent pas de nuisances supplémentaires (sonores, pollution de l'air, engorgement) pour leurs riverains.
- confirmer, en l'absence des résultats de l'étude en cours sur la restructuration du réseau de surface (ligne de bus), son engagement à ce que les quartiers desservis actuellement par des bus, dont les itinéraires seront modifiés, le restent par la suite. Ainsi, SYTRAL Mobilités devra prendre des dispositions pour conserver un réseau de bus dans Montchat après la suppression de la ligne 25 et pour préserver les riverains des rues adjacentes à la route de Genas.

Le 29/03/2024, le conseil d'administration de SYTRAL MOBILITES a approuvé le projet du BHNS qui a été déclaré d'utilité publique par la préfecture le 12/06/2024. En fin d'année 2024, l'association des habitants commerçants et habitants de la route de Genas a déposé un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, au motif que SYTRAL MOBILITES ne démontre pas la levée des réserves émises par le commissaire enquêteur.

## **2 - Mise en sens unique de l'avenue Rockefeller**

L'association a été très active :

Le 06/02/2024, rencontre avec la Métropole qui fait part de son refus de dialoguer sur la modification du tracé et le 01/02/2024, Fabien BAGNON nous confirme par mail et courrier sa volonté de maintenir le tracé de la VL12 sur l'avenue Rockefeller, en lieu et place de la voie permettant d'entrer dans Lyon.

Le 08/03/2024, opération de tractage à l'angle Rockefeller/Pinel avec le collectif des habitants des Essarts.

Le 22/03/2024, réponses des associations de Montchat (CIL, Association du parc Chaussagne, J'aime Montchat) à la Métropole

Le 15/04/2024 par un communiqué de presse la Métropole annonce sa décision de mettre l'avenue Rockefeller en sens unique entre le boulevard Pinel et la rue Viala.

Le 05/06/2024 : organisation par la Métropole d'un « atelier » destiné à recueillir les opinions des riverains de Montchat sur les itinéraires de report – présence partielle.

Le 20/06/2024 : courrier adressé à tous les conseillers de la Métropole, avant la délibération du 24/06/2024 du Conseil de la Métropole sur le bilan de la concertation et le projet (74 voix pour, 57 voix contre, 10 abstentions).

Le 22/08/2024 : recours gracieux porté conjointement avec de CIL Montchat et l'association du parc Chaussagne.

Le 19/9/2025, courrier adressé aux élus de la Métropole pour obtenir des informations sur l'expérimentation avant son début en octobre 2025 (aucune réponse à ce jour).

Le 26/10/2024 : rejet tacite de notre recours gracieux.

Le 26/12/2024 : recours contentieux déposé conjointement au TA de LYON avec le CIL Montchat et l'association amicale du parc Chaussagne)

Les associations ont fait appel à une avocate du barreau de Paris, Maître Lyudmila WEYER, dont les honoraires sont établis de la façon suivante :

Compte-rendu AG J'aime Montchat du 22 janvier 2025

Le Client et l'Avocat sont convenus d'un honoraire forfaitaire pour cette mission, qui couvrira les diligences suivantes et dans les conditions précisées ci-dessous :

	Tarif A <sup>1</sup>		Tarif B <sup>2</sup>	
Echanges avec le client, étude des pièces, rédaction du recours contentieux :	1500 € HT	<b>1800 € TTC</b>	1750 € HT	<b>2100 € TTC</b>
Examen du mémoire en défense de l'auteur de la décision et rédaction d'éventuel mémoire en réplique :	500 € HT	<b>600 € TTC</b>	700 € HT	<b>840 € TTC</b>
Examen des nouvelles observations en défense et rédaction d'un éventuel mémoire en duplica :	300 € HT	<b>360 € TTC</b>	300 € HT	<b>360 € TTC</b>
Assistance à l'audience* et compte-rendu d'audience :	200 € HT	<b>240 € TTC</b>	250 € HT	<b>300 € TTC</b>

<sup>1</sup> Tarif A : Si une association amicale souhaite également confier un recours à l'Avocat.

<sup>2</sup> Tarif B : Si le Client est la seule association à confier un recours à l'Avocat.

Ces honoraires (tarif A) ont été couverts par une cagnotte en ligne et les contributions des 2 autres associations

En novembre 2024, Nicole OURY, Hélène WOO-THOLLOT et Hélène BARONNIER ont rencontré, tour à tour, les équipes de direction :

-du Centre Léon-Bérard,  
-de Natecia

-et du pôle de santé pluridisciplinaire Médecina qui héberge aussi une activité hospitalière (HCL et Centre Léon-Bérard).

Ces trois structures ont le même positionnement : oui au développement du vélo et à la VL12, non à la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller.

La Métropole n'a pris contact avec aucun des établissements cités plus haut, pendant la phase de concertation et leur a présenté le projet en avril 2024, sans tenir compte des protestations émises.

### 3- Actions diverses

- Rencontre avec les équipes de SYTRAL MOBILITES le 15/05/2024, pour échanger sur les projets de BHNS et de T6 Nord et leurs incidences sur la vie de quartier à Montchat.

- Le 21/09/2024 Visite de la Villa Berliet (avenue Esquirol) lors des journées du patrimoine.

- Le 15/10/2025, rencontre avec David CLERC, adjoint à la mairie du 3eme en charge de la tranquillité et de la sécurité publique.

- Le 05/11/2024 intervention en CICA du 3eme arrondissement, consacré à l'accès aux personnes à mobilité réduite dans la ville (intervention préparée avec le concours de Caroline LEPEE et de Vital BERTHIER).

- Publication a minima chaque mois d'une lettre d'informations à destination des adhérents.
- Communications externes régulières via les pages Facebook et Instagram de l'association.

## **LE BILAN D'ACTIVITES EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **II BILAN FINANCIER 2024** (hors cagnotte recours contentieux)

<b>SOLDE au 31/12/2023</b>	<b>391€</b>
RECETTES : Cotisations 135 adhérents	1.560 €
DEPENSES :	
Assurance MAIF cotisation annuelle	213,07 €
Imprimerie Delta enquête habitants	242,00 €
Brasserie Montchat Réunion recours gracieux	73,50 €
Boissons 8/12/2023 et AG 2024	53,00 €
Inscription MJC 2024	30,00 €
Inscription MJC 2025	30,00 €
<b>BILAN ANNEE</b>	
<b>2024</b>	Crédit: 1560 €
Débit 641,57€	

**SOLDE au 31/12/2024** **4.836,75 €**

Le faible niveau des dépenses en 2024 permet de dégager un bénéfice de 918 €. La réserve importante est susceptible de sécuriser nos futures actions.

Proposition de maintien de la cotisation 2025 à :  
 10 € par personne  
 15 € pour un couple (nouveau)

## **LE BILAN FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **III - PERSPECTIVES 2025**

#### **1-Place du Château**

La mairie va prochainement mettre en ligne une concertation sur l'aménagement de la place du Château

On rappelle que l'enquête sur le cadre de vie à Montchat réalisée en 2022 et 2023 après de plus de 500 habitants avait permis d'obtenir un large spectre de souhaits, avec essentiellement :

- \* Maintien des facilités de stationnement/parking
- \* Structuration d'un lieu de sociabilité, de convivialité via des cafés, restaurants avec terrasse.
- \* Davantage de végétalisation

#### **2 - Course pédestre à Chambovet**

Le 06/04/2025, l'association organisera, sous le pilotage de Philippe BACCONNIER d'une course pédestre au parc Chambovet, pour les enfants et familles du quartier (format à définir). Appel à volontaires pour l'organisation.

#### **3 - Groupe Moustiques-tigre**

Poursuite de l'activité d'un groupe qui s'était déjà montré très actif dès 2023 en menant de actions de sensibilisation (sur le marché) et des audits /sensibilisations réalisés gratuitement chez des particuliers.

### **IV - COMPOSITION DU BUREAU - GOUVERNANCE ET DEVENIR DE L'ASSOCIATION**

Les bureaux sont actuellement composés de :

Hélène BARONNIER (présidente)  
Jean-Dominique PESCHE (trésorier)  
Philippe SUTET (secrétaire)  
Virginie MASSOT-REYMOND secrétaire adjointe  
Anna MARTEL  
Eva FOESTER-DONAIN  
Philippe BACCONNIER  
Flore HERVE

Philippe VIDAL ayant quitté le bureau en début d'année 2024 et Anna MARTEL ayant souhaité le quitter en fin d'année 2024, 2 places sont disponibles au sein du bureau.

Mme Nicole OURY et Mme Françoise CADARIO se sont portées portées candidates. Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité des votants.

Hélène BARONNIER, Présidente de l'association, indique qu'après avoir co-fondé l'association en 2009, et deux mandats en tant que présidente, elle ne sera pas candidate à un troisième mandat à l'issue de l'année 2025.

L'AG est clôturée à 20h30 et suivie du traditionnel pot de l'amitié.